

# DEMANDE DE DIPLÔME OU DE TITRE DELIVRÉ PAR LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE AU NOM D'UN MINISTÈRE

## LIVRET DE RECEVABILITÉ

Code de l'éducation art. R335-5 à R335-11

LIVRET 1

à remplir par le candidat

INTITULÉ COMPLET DU DIPLÔME OU TITRE QUE VOUS SOUHAITEZ OBTENIR

Attention, vérifiez avec précision le libellé du titre ou du diplôme. Vous trouverez ces informations dans les documents annexes joints par chaque ministère ou sur le site Internet [vae.gouv.fr](http://vae.gouv.fr)

### Rubrique n° 1 - Informations vous concernant

(écrivez en MAJUSCULES très lisibles)

Mme  M.

Nom de naissance

Nom d'épouse

Premier prénom

Autres prénoms

Adresse

Code postal

Commune

Pays de résidence

Tél. domicile

Tél. travail

Tél. mobile

Date de naissance

Nationalité :  Française  Ressortissant européen  Autre

Commune de naissance

Départ. de naissance ou Pays de naissance

Dernier emploi occupé ou dernière fonction :

#### Votre situation actuelle

Exercez-vous une activité de bénévole dans une association, un syndicat ?  Oui  Non

Vous êtes actuellement :

En situation d'emploi :  CDI  CDD ou Intérim  Travailleur indépendant, artisan, profession libérale  
 Contrat aidé ou contrat en alternance,  Fonctionnaire  Militaire

En situation d'inactivité

En recherche d'emploi : Inscrit(e) à l'ANPE ?  Non  Oui, depuis :  < 1 an  1 an à < 2 ans  
 2 ans à < 3 ans  3 ans et plus

Etes-vous indemnisé par l'assurance chômage (ARE) ?  Oui  Non

Etes-vous allocataire du RMI ?  Oui  Non

Etes-vous allocataire d'autres minima sociaux que le RMI ? (ASS, API, Al, veuvage, AAH...) :  Oui  Non

Etes-vous reconnu travailleur handicapé ?  Oui  Non

#### Renseignements concernant votre niveau de formation (Cochez les cases qui correspondent à votre situation)

Dernière classe suivie :

Primaire ou 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> du collège  
 3<sup>e</sup> ou 1<sup>ère</sup> année de CAP ou BEP  
 2<sup>nd</sup>e, 1<sup>ère</sup> année de l'enseignement général  
ou dernière année de CAP ou de BEP  
 Terminale

1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> année de DEUG, DUT, BTS ou équivalent

2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle de l'enseignement supérieur ou équivalent

Diplôme général le plus élevé obtenu :

Aucun diplôme  
 Certificat d'étude primaire (CEP)  
 Brevet des collèges (BEPC), DNB ou équivalent  
 CAP, BEP ou autre certification de même niveau  
 Baccalauréat général, technologique, professionnel, ESEU, DAEU,  
ou autre certification de niveau IV  
 DEUG, DUT, BTS ou autre diplôme de niveau III  
 Diplôme de niveau II : licence (ou maîtrise)  
 Diplôme de niveau I : master, titre d'ingénieur diplômé (ou DESS, DEA)

Avez-vous obtenu un diplôme ou un titre à l'issue d'une formation professionnelle. Si oui, lequel :

#### CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Dossier reçu le :

Dossier complet le :

N° identifiant : région année mois n° d'ordre

Code du diplôme : CSP du dernier emploi occupé :

Niveau du diplôme obtenu à l'issue de la formation professionnelle :

Décision de recevabilité :  favorable  défavorable

Date de décision de la recevabilité :





### RUBRIQUE N°3 : Pièces à joindre obligatoirement à votre demande

Attention, pour certains titres ou diplômes, il peut vous être demandé des pièces complémentaires. Merci de vous reporter au document fourni, correspondant au titre ou diplôme que vous visez s'il y a lieu.

#### 1. Pour justifier de votre identité, vous fournissez :

- une photocopie recto verso de votre carte d'identité
- ou une photocopie de votre passeport
- ou une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité

#### 2. Pour justifier de chacune de vos activités :

##### Pour vos activités salariées, vous fournissez :

- soit une attestation signée de votre employeur (modèle joint dans le document annexe)
- soit vos bulletins de salaire (les bulletins récapitulatifs annuels suffisent) si vous ne pouvez pas ou si vous ne souhaitez pas demander d'attestation à votre employeur.
- vous pouvez joindre un relevé de carrière (demandé à la CNAV des travailleurs salariés pour Paris et sa région et à la GRAM pour la province) en complément ou à la place.

##### Pour vos activités bénévoles, vous fournissez :

- une attestation signée par deux responsables de l'association dans laquelle vous avez exercé ayant pouvoir de signature (modèle joint dans le document annexe).
- Cette attestation est obligatoire pour que vos activités bénévoles soient prises en compte.

##### Pour vos activités non salariés (libérales), vous fournissez :

- l'inscription auprès des organismes habilités et les justificatifs de la durée de cette inscription (registre du commerce ou des sociétés, registre des métiers, URSSAF ou tout autre document pouvant attester de votre activité professionnelle indépendante).

### RUBRIQUE N°4 : Déclaration sur l'honneur

Cette déclaration est à remplir obligatoirement pour que votre dossier soit recevable

#### Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), .....

déclare sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et que la présente candidature à la validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention du

..... (diplôme visé)

constitue l'unique demande pour ce diplôme pour la même année civile.

Je m'engage également à ne pas présenter plus de trois candidatures à la validation des acquis de l'expérience pour des diplômes, certificats ou titres différents durant la présente année civile.

Fait à .....

Signature du candidat

le .....

#### La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques ».

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (code pénal, art.441-1).

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende » (code pénal art.441-6).